

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 14 juin 2007

MEDECINE DE VILLE L'UNPS DEMANDE UN COLLECTIF BUDGETAIRE

La réforme de l'Assurance maladie de 2004 a rendu opposable l'Objectif National des Dépenses de l'Assurance Maladie (ONDAM) déterminé annuellement par le Parlement sur proposition du Gouvernement. Il se décline en sous objectifs, l'un pour les soins de ville et l'autre pour l'Hôpital.

Si cet objectif présente des risques de dépassement pour l'année en cours, le Comité d'alerte instauré par la réforme de 2004 émet un avis de risque sérieux de dépassement de l'ONDAM, ce qu'il a fait le 29 mai dernier, et l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie doit proposer des mesures de redressement des comptes.

En septembre 2006, le Gouvernement avait proposé pour les soins de ville un objectif 2007 notoirement sous évalué, ce qui avait d'ailleurs conduit le Parlement à l'augmenter très légèrement (de 0,8 à 1,1%) à la demande des professionnels de santé libéraux.

Malgré cette légère augmentation, l'ensemble des professionnels de santé avait tiré la sonnette d'alarme en affirmant que l'ONDAM 2007 ne pourrait pas être respecté, compte tenu des progrès techniques, du vieillissement de la population et du fait de nombreux transferts d'activité ou de prescriptions de l'hôpital vers les soins de ville.

Les professionnels de santé, qui ont participé activement à la maîtrise des dépenses, ont permis à l'Assurance maladie d'économiser 1,3 milliards d'€ sur les deux premières années. Cette dynamique doit se poursuivre. En revanche il leur est, sauf à rationner les soins à leurs patients, impossible de respecter un ONDAM intenable. La médecine de ville, dans son ensemble, prodigue des soins de qualité et de proximité à moindre coût que l'Hôpital, pour un plus grand nombre de patients, ce qui est bénéfique pour tous et même pour les finances publiques.

Le déséquilibre des ONDAM, soins de ville 1,1 % - Hôpital 3,5 %, permet aujourd'hui à certains observateurs de laisser croire que celui-ci tiendrait son objectif alors qu'aucun instrument de mesure ne permet de quantifier les importants transferts de dépenses vers les soins de ville. Quant à la médecine de ville, elle est montrée du doigt parce que l'ONDAM très insuffisant qui lui avait été défini de façon arbitraire ne serait peut être pas respecté.

L'Union Nationale des Professionnels de Santé (UNPS) ne peut accepter que les professionnels libéraux soient mis en cause et fassent les frais d'un ONDAM intenable. Elle s'oppose avec force à toute mesure de redressement des comptes qui se ferait à leurs dépens, et n'acceptera pas que soient remis en cause les accords conventionnels dernièrement signés. Elle attend du gouvernement qu'il soumette au Parlement un collectif budgétaire qui permette un "rebasage" de l'ONDAM dédié à la médecine de ville et d'affecter ainsi les moyens nécessaires en tenant compte des besoins des patients, tant pour l'année 2007 que pour les années à venir.

Les professionnels de santé libéraux souhaitent pouvoir assumer la responsabilité de leurs missions, sans être systématiquement jugés coupables du dépassement d'un ONDAM intenable - alors même qu'ils se sont engagés dans l'optimisation des dépenses - et attendent que leurs efforts soient reconnus à leur juste valeur.

Contact presse : Dr Dinorino CABRERA – Président – 06 75 02 95 71